



# LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES

---

## LES RADIOS



# LE TIERS CERTIFICATEUR HISTORIQUE DES MÉDIAS

LABELLISER, CONTRÔLER, CERTIFIER, PUBLIER



L'ACPM, née de la fusion entre l'OJD (créé en 1923) et d'AudiPresse, est la seule organisation capable de fournir au marché des **données unifiées et certifiées sur la fréquentation exhaustive des contenus médias** (sites, applications, radios, podcasts et affichage digital)

L'ACPM définit en concertation avec le marché **les règles de contrôle** et harmonise les indicateurs de dénombrement de chaque média.

Toute certification se base sur **la labellisation préalable d'outils de mesure ou de diffusion** respectant un cahier des charges exigeant.

# FAIRE CERTIFIER LES CHIFFRES DE VOS RADIO PAR L'ACPM VOUS PERMET DE :

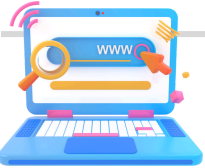
- **Valoriser votre radio** sur le plan éditorial et publicitaire
- **Participer à la professionnalisation** du marché, en répondant aux attentes des annonceurs et des agences médias
- **Vous comparer** sans ambiguïté aux autres acteurs du marché
- **Gagner en visibilité** et en reconnaissance



# LES CERTIFICATIONS NUMÉRIQUES

**SITES WEB**  
Depuis 2001

600 Sites



**APPLICATIONS**  
Depuis 2011

150 Applications



**DOOH**  
Depuis 2018

150 campagnes  
contrôlées en  
moyenne par  
mois



13 régions  
adhérentes

1500 Radios  
150 Marques Radios



**RADIOS**  
Depuis 2013

**PODCASTS**  
Depuis 2020

900 Podcasts  
70 Marques Podcasts



# ACPM N'EST PAS MESUREUR MAIS CERTIFICATEUR

L'ACPM est le seul certificateur à être basé sur les règles internationales (IAB, IFABC, ...) permettant ainsi de proposer aux éditeurs une mesure comparable et fiable des contenus numériques.



## LE PRINCIPE DES LABELLISATIONS DES OUTILS DE MESURE

Tout éditeur souhaitant certifier les chiffres de ses contenus médias doit au préalable être mesuré ou être diffusé via un outil labellisé par l'ACPM.

L'ACPM labellise les outils de mesure et de diffusion, afin que les mesures et les contrôles s'effectuent dans le respect des normes internationales.

Les outils de mesure labellisés respectent ainsi l'ensemble des critères exigés par les cahiers des charges de l'ACPM.

# QUELQUES CHIFFRES



**+750**

Supports web certifiés  
(certification  
Sites & Applications)



**+1 500**

Radios certifiées  
(certification Radios)

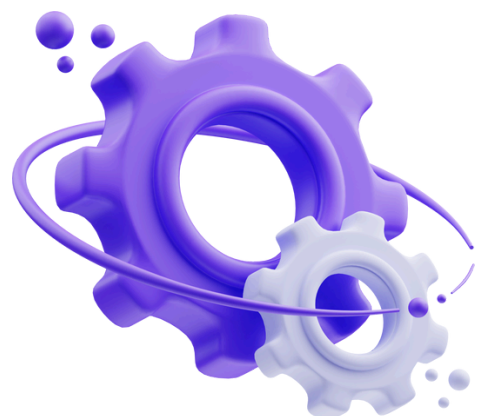
**MESURE DE RÉFÉRENCE  
SUR LE MARCHÉ**



**+900**

Podcasts certifiés  
(certification Podcasts)

# LA CERTIFICATION RADIO



## → SON FONCTIONNEMENT

Depuis 2013, l'ACPM contrôle la diffusion numérique des Radios et Web radios afin de fournir au marché des chiffres certifiés de l'écoute des flux audio en live.

L'ACPM certifie, pour chaque radio et marque de radio adhérente, les **Écoutes Actives** et la **Durée de ces Écoutes**.

Les chiffres sont publiés mensuellement.

Chaque mois, **plus de 1 500 radios** diffusant des flux audio en live, écoutés en numérique quel que soit le support de consommation (ordinateur, smartphone, enceinte connectée, etc.), figurent dans les classements.

Rang	Radios	Écoutes actives France	Durée d'écoute moyenne France
1	France Inter 	35 252 023	34m 43s
2	RMC 	23 946 909	34m 56s
3	Franceinfo 	19 988 811	31m 12s
4	RTL 	17 019 009	53m 32s
5	Europe 1 	12 264 031	30m 55s
6	NRJ 	10 228 713	48m 40s
7	Nostalgie 	8 789 744	58m 12s
8	France Culture 	6 475 687	30m 53s
9	FIP 	6 266 639	1h 04m 40s
10	Chérie FM 	5 248 952	1h 05m 17s
11	Skyrock 	4 816 181	31m 25s
12	RFM 	4 720 352	1h 09m 59s
13	Radio Classique 	3 673 694	41m 35s
14	RTL2 	3 268 817	1h 17m 32s
15	FUN RADIO 	2 850 610	51m 31s

Source : ACPM - CERTIFICATION RADIO - JANVIER 2024

## LES CLASSEMENTS



## → LES CLASSEMENTS

**3 classements sont établis:**

- Classement Radio
- Classement Marque
- Classement Groupe (au minimum 2 marques)

Une distinction est effectuée sur les écoutes France et écoutes Monde.

Ces classements ont été établies en concertation avec l'ensemble des acteurs du marché.

# INDICATEURS ET RÈGLES DE MESURE

Les conventions sont définies avec le Marché lors de Commissions, dans le respect des normes internationales.

- **ÉCOUTES ACTIVES** : Nombre d'Écoutes totales d'une Radio sur Internet, ouvertes depuis 30 secondes ou plus, tous lieux de connexion, quel que soit le terminal utilisé.  
Cet indicateur est disponible sur la France et sur le Monde.
- **DURÉE D'ÉCOUTE TOTALE** : nombre d'heures totales d'écoute, dans le cadre d'Écoutes actives, tous lieux de connexion et quel que soit le terminal utilisé.
- **DURÉE D'ÉCOUTE MOYENNE** : durée moyenne d'Écoute d'une Radio par session d'Écoute Active (= durée d'écoute totale / total des écoutes actives)

## PÉRIMÈTRE & RÈGLES DE MESURE :

- Mesure éditoriale qui exclut la publicité de type pré-roll.
- Le flux audio doit être diffusé de façon à ce que l'utilisateur puisse y mettre fin par une action accessible et facilement identifiable depuis l'écran principal de son terminal. (Fonction Stop) Cette action devra impérativement clôturer la diffusion du flux streamé (et non en pause ou en Mute).





# INTÉGRER LES CLASSEMENTS

Tout éditeur de Radios peut faire certifier ses chiffres et participer aux classements de l'ACPM.

## 01

### CHOIX DE L'OUTIL DE DIFFUSION

- Être mesuré par un outil labellisé ACPM : **Infomaniak, Creacast, Radio King, RCS, Adswizz, Hexaglobe.**

## 03

### LE CONTRÔLE

- L'ACPM contrôle notamment ce qui est déclaré par le mesureur et ce qui est calculé via les logs par l'ACPM.

## 02

### LA DÉCLARATION

- L'Éditeur a l'obligation de déclarer sur l'honneur dans le document prévu à cet effet (DSH) l'ensemble des Radios liées au périmètre soumis à la certification.

## 04

### LA PUBLICATION MENSUELLE

- Certification des chiffres et publications dans les classements ACPM
- Gain de visibilité par la création de tops et de relais sur les réseaux sociaux, les supports médias.



# BASE DE DONNÉES : "LE DÉCISIONNEL"

Accès à une base de données « le décisionnel » - Option payante de 1 057€ H.T. par an permettant aux éditeurs de retrouver leurs chiffres et ceux de leurs concurrents pour faire des études.

The screenshot displays the ACPM 'Le Décisionnel' web application interface. The header includes the ACPM logo and navigation tabs: COMPTE, MES SÉLECTIONS, ÉTUDES (active), GROUPE, MISE À JOUR, ADMINISTRATION, and DONNÉES DE PRODUCTION. The main content area shows a study titled 'Consultation de l'étude "5 - Podcasts : Podium Janvier 2024 Téléchargements France"'. It includes a search bar, a list of studies on the left, and a detailed view of the selected study. The study details include creation and modification dates, the user 'Mme JACQUART Isabelle', and selection criteria: 'Supports : Type : Podcast / Podcast | Support(s) sélectionné(s) : 730' and 'Période : Janvier 2024'. The indicators and observations are 'Téléchargements France (Total)'. The data is sorted by 'Téléchargements France en Total / 2024 / Janvier' in descending order. A table below shows the top 20 supports with their respective download counts for January 2024.

Supports	Année	Mois	Chiffres
Les actus du jour - Hugo Décrypte	2024	Janvier	1 422 234
Transfert	2024	Janvier	1 355 486
L'Heure du Monde	2024	Janvier	1 120 083
Manu dans le 6/10 : Le best-of	2024	Janvier	1 117 304
Bliss-Stories	2024	Janvier	962 128
Métamorphose, éveille ta conscience !	2024	Janvier	881 570
Code source	2024	Janvier	660 048
EX...	2024	Janvier	631 252
Home(icides)	2024	Janvier	581 940
InPower par Louise Aubery	2024	Janvier	546 013
Montreux Comedy Edition Audio	2024	Janvier	544 856
L'appel trop con	2024	Janvier	538 345
La Story	2024	Janvier	439 669
Somnifère, le podcast pour s'endormir	2024	Janvier	357 638
Dans la Tête d'un Coureur	2024	Janvier	353 079

# LES TARIFS 2025 - RADIOS

## COTISATIONS ANNUELLES EN FONCTION DU VOLUME CONTRÔLÉ PAR RADIO

- 1 million d'Écoutes Actives Monde par mois	750 € HT par an
1 à 2 millions d'Écoutes Actives Monde par mois	1 210 € HT par an
2 à 4 millions d'Écoutes Actives Monde par mois	1 820 € HT par an
4 à 10 millions d'Écoutes Actives Monde par mois	3 040 € HT par an
Plus de 10 millions d'Écoutes Actives Monde par mois	5 500 € HT par an



## AUTRES INFORMATIONS

Les tarifs ci-contre, concernent les Radios.

Pour les éditeurs disposant, par exemple, de plus de 40 Radios contrôlées, une cotisation forfaitaire maximale de 23 870 € HT par an, leur sera appliquée.

Lorsque les contrôles sont effectués directement sur les serveurs de diffusion de l'éditeur de Radios, la cotisation est majorée de 50%.

# PLATEFORMES DE DIFFUSION LABELLISÉES

**adswizz**

**Janny Berberian :**  
[janny.beberian@adswizz.com](mailto:janny.beberian@adswizz.com)



**Eric Laeuffer :**  
[eric.laeuffer@creacast.com](mailto:eric.laeuffer@creacast.com)

**(Hexaglobe**

**Jérôme Calentier :**  
[jcalentier@hexaglobe.com](mailto:jcalentier@hexaglobe.com)

**infomaniak**

**Marc Oehler :**  
[marc.oehler@infomaniak.com](mailto:marc.oehler@infomaniak.com)



**Charles de Potter :**  
[charles@radioking.com](mailto:charles@radioking.com)



**Lionel Guiffant :**  
[lguiffant@rcseurope.com](mailto:lguiffant@rcseurope.com)

# ILS ONT FAIT LE CHOIX DE LA TRANSPARENCE



# ACPM

LE TIERS DE CONFIANCE  
LA VALEUR DES MÉDIAS



89 Rue de Monceau, 75008 Paris



CONTACT : [frequentation@acpm.fr](mailto:frequentation@acpm.fr)



[www.acpm.fr](http://www.acpm.fr)